



## Liste des délibérations examinées lors de la réunion du Conseil municipal du 4 octobre 2023

2023-48. Budget principal – Décision modificative n°1  
Adoptée à 17 voix pour et 2 abstentions

2023-49. Adhésion contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas-de-Calais  
Adoptée à 19 voix pour

2023-50. Achat de cartes-cadeaux pour les Lorginois(es) ayant obtenu le brevet des collèges ou le baccalauréat  
Adoptée à 19 voix pour

2023-51. Achat de stylos pour les enfants de l'école Le Frênelet  
Adoptée à 19 voix pour

2023-52. Centres de Loisirs 2023/2024 – Convention avec la Commune de Richebourg – Avenant pour le mercredi  
Adoptée à 19 voix pour

2023-53. Fixation des tarifs d'inscription pour la course « Les foulées de la Bombe »  
Adoptée à 19 voix pour

2023-54. Acceptation d'une aide forfaitaire de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane  
Adoptée à 19 voix pour

2023-55. Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane – Approbation du rapport du 15 juin 2023 de la commission locale d'évaluation des charges transférées  
Adoptée à 19 voix pour

2023-56 Fixation du montant de la participation des accompagnants au repas des aînés organisé par la municipalité  
Adoptée à 19 voix pour

2023-57. Motion portant sur la sécurisation de la Route Départementale 947  
Approuvée à 19 voix pour

A Lorgies, le 5 octobre 2023,

Le Maire,  
  
Laëtitia MARIINI